Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site Internet
www.cgtrenaultdouai.com

Compte rendu de la réunion du comité d'entreprise Du 24/02/2011.

Dès l'ouverture de la séance, Monsieur Duval chef du personnel, annonce les effectifs au 31/01/2011, ce qui donne:

RENAULT

4977 CDI et 41 CDD dont 543 Femmes

Rappel au 30/11 4995 CDI + 41 CDD dont 543femmes

Intérimaires

195 dont 26 femmes

1 à fin décembre 2010

Département	Décembre 2010	Janvier 2011
Emboutissage	534	530
Tôlerie	800	798
Montage	1840	1837
Peinture	392	389
DLI	692	689
Qualité	281	279
SRH	123	123
Service Financier	38	38
Département Th	111	112
DIVD	141	140
ESIL	48	47
Direction	36	36
Total	**5036**	**5018**

Département	Intérimaires Décembre 2010	Intérimaires Janvier2011
Emboutissage	0	0
Tôlerie	0	48
Peinture	0	0
Montage	0	86
Logistique	0	59
SRH	1	2
DIVD	0	0
Total	**1**	**195**

Ensuite, la direction nous informe qu'il n'y aura pas de nouvelle journée chômée au mois de Mars autre que la semaine 9. Que le vendredi 1er avril et la semaine 17 du 26 au 29 avril seront non travaillés, mais reste à confirmer. Ceci entre dans le cadre de l'APLD qui court jusqu'au 30 juin 2011.

Les détachés de l'usine au 22 02 2011 sont au nombre de 394, 344 MOD, 50 MOS dans divers sites Renault. De nouveaux détachements sont prévus dans les semaines à venir à hauteur de 22 personnes dans les sites de STA et de Batilly.

Question :

Pourquoi certains travailleurs programmés pour être détachés tronquent leur contrat de travail Renault, contre un contrat de travail Suisse.

- **Seront-ils toujours inscrits aux effectifs Renault ?**
- **Feront-ils toujours partie de la masse salariale de l'usine Renault Douai, qui donne droit à toutes les activités et dotations du comité d'établissement ?**

Réponse direction :

Les personnes restent Renault, ils font toujours partie de la masse salariale. Il y a très certainement un intérêt fiscal pour l'entreprise. Les salariés concernés signent un avenant à leur contrat de travail, il n'y a pas d'impact au niveau des points retraite.

Commentaire CGT :

Il est vrai qu'en matière de paradis fiscal, la direction en connaît un rayon. Dernièrement, elle a même été vérifiée si les cadres qu'elle taxe d'espionnage industriel n'avaient pas un compte en banque en Suisse. Preuve, si il en fallait une, qu'elle maîtrise bien le sujet. De plus, Carlos Ghosn le n°1 du CAC 40 avec 8 millions 300 milles euros de revenu par an, doit être un bon client des banques helvétiques.

Question :

Pourquoi de nombreux travailleurs en déplacement à Batilly rencontrent-ils des problèmes tous les mois sur les fiches de paie ? (Manque argent)

Réponse direction :

Une personne des ressources humaines a été mandatée pour régler les problèmes rencontrés et à ce jour, nous n'avons aucun écho. Vous nous remontez les noms des personnes concernées, nous allons y remédier.

Commentaire CGT :

Vu le mécontentement des travailleurs concernés, on peut se demander si l'envoyé spécial de la direction ne s'est pas trompé d'établissement ou carrément de pays ? Voir avec la Suisse.

Question :

Le E95 Floride sera-t-il commercialisé en France ?

Pourquoi un certain nombre de salariés se sont vus refuser la commande de la Floride ?

Réponse direction :

La Floride sera commercialisée en France et à l'étranger en série limitée de l'ordre de 1200 véhicules.

Commentaire CGT :

Inutile de vous dire que ce véhicule sera réservé à certains privilégiés. Bonjour l'équité.

Question :

Concernant les compteurs UPA lors du dernier C.E, M DESCAMPS avait répondu, on donnera une réponse en février (relevé individuel des UPA, 1 fois par an)

Même chose pour la pyramide des âges. Quant est il exactement ?

Réponse direction :

Nous établissons un fichier et chaque salarié aura sa situation fin Mars.

Commentaire CGT :

Nous devions avoir la réponse aujourd'hui. Monsieur Descamps a encore trouvé un subterfuge pour évacuer le sujet. Pour la pyramide des âges, le document sera fourni en même temps que le bilan social en Mars.

Question :

Les travailleurs en déplacement dans d'autres sites n'ont pas les Flashs infos C.E. - Ils demandent que celui-ci soit envoyé à leur domicile !

Réponse du secrétaire du CE :

Les personnes doivent recevoir le flash info. Une personne est détachée pour leur remettre sur place, celles qui ne l'ont pas doivent se rapprocher du CE

Commentaire Général

Pour la CGT, on peut déplorer que les effectifs continuent de fondre comme neige au soleil et que de nombreux problèmes subsistent en terme de conditions de travail, de rémunérations. Ce n'est pas avec le faible résultat des NAO que la situation des travailleurs de Renault Douai va s'améliorer encore cette année. La CGT avait proposé une intersyndicale qui a été refusée pour exiger une prime de rattrapage de 1000€ comme nous l'avions gagné par la lutte l'an passé.

Vous êtes nombreux à interpeller les militants CGT pour engager le rapport de force sur cette question, nous réitérons notre appel qui consiste à ce que vous interpelliez personnellement les capitulars du grand soir, pour engager le rapport de force gagnant.